APPEL à MOBILISATION

TRAIN DE NUIT : La TOUR de CAROL - PARIS

Les dirigeants de la SNCF poursuivent la casse du service public sur l'Ariège et la Cerdagne

A la suite du rapport de la commission DURON sur les trains d'équilibre du territoire en 2015, le gouvernement a décidé le maintien de la liaison en train de nuit de Latour de Carol à Paris Austerlitz. Cette relation est jugée comme structurante pour la desserte des territoires de l'Ariège et de la Cerdagne.

Actuellement ce train est rattaché au train de nuit de Cerbère en gare de Toulouse. Mais le 17 décembre 2016, la liaison Cerbère <---> Paris sera supprimée. La direction de la SNCF fusionnera donc le train de Latour de Carol avec le train de nuit « l'Occitan » Toulouse <---> Paris partant à 22h30 de la ville rose, avec pour première conséquence la réduction de sa capacité de 4 à 3 voitures.

Seconde conséquence, le départ du train de nuit de la gare de Latour de Carol, actuellement fixé à 20h20, sera avancé à 19h21 pour permettre l'accroche avec « l'Occitan » entraînant de fait la suppression du TER 871480 pour Toulouse.

De plus, dans le sens Paris ---> LaTour de Carol, la fusion avec « l'Occitan » entrainera une arrivée à La Tour de Carol à 9h50 en semaine au lieu de 7h51 actuellement, engendrant la suppression du premier TER 871471 pour La Tour de Carol, départ 6h48 de Toulouse.

Les week-ends d'hiver, afin de maintenir l'offre Ski-Rail assurée par la circulation du TER 871471, l'arrivée du train de nuit à Latour de Carol sera retardée à 10h48.

L'offre TER se trouvera alors restreinte, les représentants de la SNCF ont fait avaler une couleuvre à la présidente de région, Mme DELGA, en prétextant le maintien de la desserte TER des 871471 et 871480 par l'utilisation de la voiture à sièges inclinables du train de nuit alors accessible au service régional entre Latour et Toulouse.

Pour nous le constat est simple, les rames régionales de type AGC des TER 871471 et 871480, comportant 168 places assises, accessibles aux personnes à mobilité réduite, équipées de porte-vélos et porte-skis et munies de prises électriques, seront remplacées par une simple voiture Corail de seulement 76 places.

Ce type de voiture Corail, dédiée aux trains de nuit et équipée de sièges inclinables, est destinée aux voyageurs n'ayant pas les moyens, au vu du tarif des couchettes, de voyager allongés. Elle sera ouverte au service TER en gare de Toulouse après que les voyageurs de nuit en soient descendus, laissant à leurs places les odeurs corporelles qui font la réputation de ce type de voiture.

En outre, se pose la question de la tranquillité et de la sécurité à bord du train pour les personnes voyageant en couchette. Depuis l'affaire Rezala en 1999, l'accès aux trains de nuit était limité via un contrôle à l'accueil et la réduction du nombre d'arrêts afin d'éviter les incidents tels que le bruit, les intrusions dans les compartiments couchettes et les risques de vol…

Ces phénomènes seront de plus amplifiés par la suppression du deuxième contrôleur sur ce train de nuit.

Au travers de la décision de l'Etat de maintenir ce train de nuit, jugé indispensable pour l'aménagement et la cohésion des territoires, les dirigeants de l'entreprise publique plutôt que de moderniser et fiabiliser sa circulation, sapent une nouvelle fois le service public ferroviaire pour les hauts-cantons Cerdans et Ariégeois.

En proposant une offre ferroviaire dégradée en terme de confort, d'horaires ubuesques et de sureté et en affrétant en parallèle et aux mêmes horaires, un autocar Low-Cost de sa filiale Ouibus sur l'axe ariègeois, la direction de la SNCF confirme sa stratégie de sabordage de ce train de nuit en organisant elle-même sa propre concurrence. A n'en pas douter, ces dirigeants peu scrupuleux nous feront la démonstration plus tard que les voyageurs ont déserté ce train de nuit, justifiant froidement sa suppression pure et simple.
Résultats de l'affaire : des trains et plusieurs emplois supprimés sur la ligne ainsi qu'un peu plus d'enclavement pour la haute Ariège et le plateau Cerdan.

Pour toutes ces raisons nous demandons le maintien du Cerbère <---> Paris et celui de tous les trains de nuit.

Appel à la mobilisation pour la sauvegarde des trains de nuit

Dans plusieurs villes : Paris – Toulouse – Albi – Carcassonne – Perpignan - Luchon – Bayonne, des collectifs pour la défense du service public ferroviaire se sont constitués et interpellent de nouveau Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports.

Nous appelons le gouvernement à revoir sa copie.
Nous lui rappelons sa mission de garantir l'égalité de traitement dans l'aménagement et l'accès dans ces territoires enclavés.

Mais aussi les trains de nuit :

- Maintiennent un lien entre les territoires périphériques - la capitale - l'Allemagne - le Benelux – l'Espagne – l'Italie...
- Desservent les centres des petites et moyennes villes à l'heure où le TGV les oublie.
- Desservent directement de nombreux territoires ruraux, de montagne et de côtes.
- Sont moins onéreux que le TGV.
- Permettent de voyager pendant notre sommeil pour arriver le matin, sans journée perdue, ni frais d'hébergement.
- Sont utilisés par de nombreux jeunes avec la carte interrail.
- Favorisent la convivialité grâce à ses compartiments.
- Sont une alternative moins énergivore aux transports routiers et aériens.
- Utilisent les infrastructures existantes.
- Permettent de transporter les vélos pour avancer vers l'intermodalité : l'Intercité est l'un des transports le plus efficace énergétiquement. Il est donc à favoriser pour la transition écologique.

Nous appelons les citoyens, syndicalistes , élus à s'opposer à ces choix iniques en venant en gare avec les collectifs :

VENDREDI 02 DECEMBRE 17H DEVANT LA GARE DE FOIX

Rassemblement avec panneaux

OUI AU TRAIN DE NUIT ! NON AUX SUPPRESSIONS DE TRAINS ! Etc...

A nous de jouer. De nombreuses actions simples seront décisives pour maintenir les trains de nuit.
Nous appelons les citoyens à signer et diffuser la pétition : https://www.change.org/p/ouiautraindenuit

Liste des signataires " OUI AU TRAIN DE NUIT "